

Qu'est-ce qu'un voyage blanc?

Un voyage blanc est un transport qui n'a pas été annulé au moins 1 heure avant l'heure de départ prévue ou que l'usager était absent lors du passage de l'autobus ou du taxi.

Quel est la pénalité pour l'utilisateur d'un voyage blanc?

Transport adapté : pénalité de 10 \$ par déplacement;
Transport collectif : pénalité de 15 \$ par déplacement;

Pourquoi la pénalité pour un voyage blanc est différente selon le service utilisé?

Le nombre de voyage blanc en transport collectif est beaucoup plus élevé. En 2022, il y eu 7 fois plus de voyage blanc en transport collectif qu'en transport adapté.

Quand payer la pénalité?

À payer lors du prochain transport. Argent comptant et exact seulement.

À quoi sert la pénalité?

L'imposition de la pénalité aide le Service des transports à défrayer les coûts facturés par les transporteurs (autobus ou taxi) pour les frais encourus par le voyage blanc.

Quels sont les impacts d'un voyage blanc?

La pénalité payée par l'utilisateur ne couvre pas tous les frais (autobus et taxis). Le transport collectif et adapté ne sont pas des circuits réguliers à horaire fixe, le trajet et les horaires changent selon vos réservations individuelles.

Coût moyen – Service des transports		
	Transport collectif	Transport adapté
Coût moyen par déplacement	43 \$	42 \$
Pénalité d'un voyage blanc	15 \$	10 \$
Coût net pour chaque voyage blanc	28 \$	32 \$

De plus, en annulant les transports au moins une heure avant l'heure de départ, cela nous permet de transporter d'autres personnes et d'éviter un délai d'attente pour les autres usagers.

Comment annuler une réservation?

Par téléphone seulement:

- **Durant les heures d'ouvertures des bureaux de la MRC : 450 313-0482, option #1**
- **Lorsque les bureaux sont fermés : 450 313-0482, option #2 (centrale d'appel)**